



Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat International (IB)

École Saint-Luc



Document élaboré par Chantal Filion, 2020
Révisé par Marie-Eve Tibi, 2023



Objectifs de ce document

Le présent document a été produit pour répondre aux objectifs suivants:

- Informer les parents, leurs enfants et la communauté scolaire de la philosophie du PEI et des éléments qui le composent;*
- Expliquer en quoi consiste le PEI pour que les parents qui s'y intéressent et leurs enfants puissent faire un choix éclairé s'ils désirent s'y inscrire;*
- Harmoniser les différentes visions du PEI: s'assurer que toutes les parties ont la même information pour avoir un portrait juste du programme;*
- Donner des détails sur le processus de sélection: l'école propose une nouvelle méthode de sélection.*

*Véronique Patry, coordonnatrice au PEI
Marie-Eve Tibi, directrice-adjointe au PEI*

Contenu

1. Description du programme
 2. Mission de l'IB et énoncé de philosophie
 3. Description des cours
 4. Enrichissement au PEI
 5. Action par le service
 6. Processus de sélection
 7. Éléments retenus pour analyser les candidatures
 8. Sélection des candidats
 9. Inscription au PEI: Résumé des étapes
- Annexe I : Extraits de la Grille d'analyse des compétences

1. Description du programme

1.1 QU'EST-CE QUE LE PEI?

Grâce au PEI, l'élève peut développer :

- ✓ une sensibilité internationale;
- ✓ le désir d'apprendre;
- ✓ la capacité à faire des liens entre les diverses disciplines et le monde grâce aux contextes mondiaux;
- ✓ l'exercice de la pensée critique.

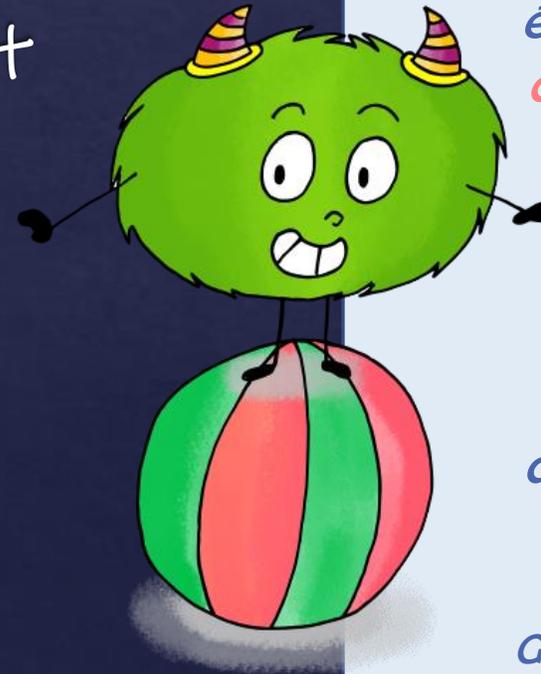


1. 2 PROFIL DE L'APPRENANT

Tout au long de son parcours au PEI, l'élève aura l'occasion de développer davantage les qualités suivantes:

Chercheur
Informé
Sensé
Communicatif
Réfléchi

Ouvert d'esprit
Altruiste
Audacieux
Équilibré
Intègre



« Le système éducatif de l'IB est global dans son essence : il tient compte de l'individu dans sa totalité.

Les programmes de l'IB [...] s'intéressent non seulement au développement **cognitif**, mais également au **bien-être social, affectif et physique des élèves**.

Ils offrent aux élèves des occasions de devenir des membres actifs et altruistes des communautés locales, nationales et mondiales, cet aspect étant considéré comme important. »

Guide PEI Principes à la pratique, p. 11

1. 3 Un enseignement qui met l'élève au cœur de ses apprentissages



Dans tous les cours,

- les enseignants font vivre des projets aux élèves qui leur permettent d'explorer le **cycle de recherche** (recherche-action-réflexion) et de devenir de meilleurs chercheurs tout en étant de plus en plus sensés et informés.
- les enseignants permettent aux élèves de développer de nombreuses compétences grâce aux **approches de l'apprentissage** (enseignement de stratégies, outils, méthodes). Ces compétences leur permettent de devenir des apprenants autonomes et les outillent pour la suite de leurs études.
- l'enseignement par **approche conceptuelle** est privilégié. Ce type d'enseignement permet aux élèves d'apprendre les grands concepts (*concepts clés*) qui transcendent les matières et les concepts plus pointus concernant une matière (*concepts connexes*). Cet enseignement procure un apprentissage durable et des possibilités de transférer les connaissances dans d'autres contextes.

2. Mission de l'IB et énoncé de philosophie

Déclaration de mission de l'IB

« Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai. »

Guide PEI Principes à la pratique, p. 6



École Saint-Luc

2020-2021

ÉNONCÉ DE
PHILOSOPHIE PEI

Cet énoncé de philosophie a été composé
par l'équipe des enseignants.
Il présente la « couleur » que l'équipe donne
à son programme grâce à une description
des principes les plus importants pour elle
tout en respectant la mission de l'IB.

Le PEI à l'école Saint-Luc vise à former des élèves
proactifs qui bâtiront un monde meilleur par le
développement de leur personnalité, de leurs intérêts, de
leurs connaissances et de leur sens de l'éthique.
Ces jeunes seront appelés à s'impliquer dans leur
communauté tout en nourrissant leur sensibilité
interculturelle, leur curiosité sur ce qui les entoure
et en devenant des catalyseurs de changement
dans leur milieu et au-delà.

L'équipe des enseignants au PEI



3. Description des cours

Les élèves du PEI suivent tous les cours du Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ). Toutefois, le PEI bonifie ce programme par l'ajout des éléments suivants:

- ✓ Apprentissage d'une troisième langue (espagnol)
- ✓ Design: cours intégré à travers d'autres matières grâce auquel les élèves vivent le cycle de conception (conception d'un produit ou conception numérique)
- ✓ Cours de sciences en 5^e sec.
- ✓ Choix d'une option en arts: art d'interprétation (musique) ou arts visuels (arts plastiques)
- ✓ Projet personnel (projet d'envergure – environ 50 heures à l'extérieur de l'école, vécu en 5^e année, préparation en 4^e année)
- ✓ Enrichissement culturel en anglais et en français (voir page suivante)

4. Enrichissement au PEI

Le PEI est un programme qui n'exige pas de l'enrichissement dans les matières. Ce programme « enrichit » les élèves de bien des façons, mais ce n'est pas un programme « élitiste » ou offert seulement aux élèves doués académiquement.

Enrichissement culturel

Par contre, la SÉBIQ, notre partenaire québécois, offre le diplôme d'éducation secondaire internationale (DÉSI). C'est un diplôme supplémentaire offert aux élèves. Pour l'obtenir, l'école doit inclure une planification d'enrichissement culturel en anglais et en français.

En ce sens, l'enrichissement offert aux élèves concerne les aspects culturels de ces deux langues. Des codes-cours sont associés à l'enrichissement et des notes en % apparaîtront au bulletin.

Français: exploration des courants littéraires, des genres littéraires, de la poésie, du théâtre et de l'histoire de la langue.

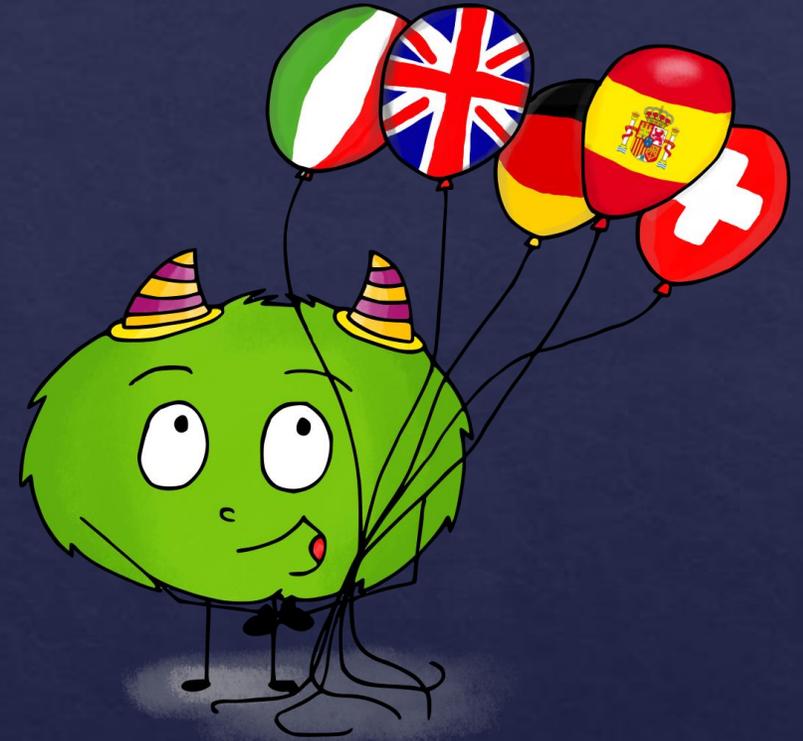
Anglais: intégration d'activités ou de projets qui permettent aux élèves d'explorer toute la richesse culturelle de la langue et des peuples qui la parlent.

5. Action par le service

Le PEI a pour objectif d'aider les élèves à acquérir leur propre compréhension du monde, développer leur perception d'eux-mêmes et assumer des responsabilités adaptées à leur âge dans leur communauté [bénévolat].

Cet aspect **obligatoire** permet aux élèves de continuer à prendre conscience de leurs points forts et des points qu'ils peuvent améliorer.

Il les invite à relever de nouveaux défis, à planifier et organiser des activités, à travailler en collaboration avec les autres, à faire preuve de persévérance et à s'investir, à s'attaquer à des problématiques majeures sur les plans local et mondial, et à prendre en considération la portée éthique de leurs actes.



Suite Action par le service

LES DIX RÈGLES DE L'ACTION PAR LE SERVICE

L'action par le service doit :

1. être accompli à chacune des années du PEI, de la 1^e à 5^e année du secondaire;
2. être un geste gratuit, effectué avec dévouement;
3. contribuer au mieux-être des personnes à qui il est destiné;
4. répondre à des besoins qui ne seraient pas comblés autrement (le service ne doit pas remplacer un travail normalement rémunéré ou remplacer des services déjà offerts par la communauté);
5. être effectué pendant l'année scolaire;
6. être effectué à l'extérieur de l'horaire des cours;
7. être agréable à accomplir par l'élève et doit respecter ses préférences individuelles;
8. favoriser, au cours du PEI, une gradation de l'engagement selon son degré de maturité (responsabilité, initiative, etc.);
9. encourager l'élève à accomplir, au cours du PEI, son action communautaire dans un rayon toujours plus large (famille, école, quartier, région, pays, autre pays);
10. favoriser le développement du Profil de l'apprenant.

6. Processus de sélection

Préambule

À chaque automne, l'école procède à une sélection des élèves qui seront au PEI en 1^e secondaire l'année suivante. Les enfants et leurs parents ont alors l'occasion de manifester leur intérêt envers ce programme.

À chaque année scolaire, l'école sélectionne 58 élèves qui composeront 2 groupes-foyers en 1^{re} secondaire. Si les demandes dépassent ce nombre, l'école procédera à une **sélection** parmi les dossiers qui correspondent au profil attendu.

Respect de la politique d'admission du CSSDM

Le processus de sélection est transparent et objectif.

De plus, il respecte la vision du CSSDM en ce qui concerne le sujet de l'admission:

« Des milieux éducatifs inclusifs, qui tiennent compte des diversités des apprenants montréalais, soutenus par l'ensemble des acteurs scolaires, familiaux et communautaires favorisent chez l'élève le développement des compétences nécessaires à une pleine contribution aux nombreux défis que lui réserve la société de demain. » (Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSSDM, p.6)

Suite Processus de sélection

Tel que stipulé dans la *Politique d'admission et de transport*

(P-2015-1 POLITIQUE D'ADMISSION ET DE TRANSPORT DES ÉLÈVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL ET RÈGLES D'APPLICATION):

« Nous comprenons que certains programmes particuliers nécessitent des **aptitudes particulières** et que des **balises** sont nécessaires afin de s'assurer que **le programme réponde bien aux besoins de l'élève.** »

Règles d'application

2.8 Inscription dans une école de quartier offrant un projet particulier (art. 239 de la LIP)
Ces écoles peuvent se doter de critères de sélection particuliers. Ceux-ci doivent toutefois donner priorité aux élèves du territoire école.

2.8.1 Les écoles doivent se doter d'un processus de sélection transparent et objectif. Une grille d'observation contenant les éléments retenus par l'équipe-école et servant à analyser les candidatures des élèves est complétée par les instances concernées. De plus, les écoles doivent déposer sur leur site internet au moins un mois avant la période de sélection, la grille d'observation ainsi que le processus de sélection utilisé.

2.8.2 Le parent doit se renseigner auprès des écoles qui offrent ces projets et y faire sa demande d'inscription.

2.8.3 La confirmation de la sélection pour une école de quartier offrant un projet particulier se fait avant le dernier jour ouvrable du mois de novembre.

Le parent doit confirmer son inscription dans un **délai de 10 jours suivant la confirmation de l'école.**

7. Éléments retenus pour analyser les candidatures

L'école Saint-Luc a formé un « Comité Sélection ».

Voici sa composition: la directrice-adjointe du PEI et la conseillère d'orientation.

Ce comité se basera sur les éléments suivants pour analyser la candidature des élèves:

- 1) Le bulletin de 4^e année du primaire;
- 2) Le bulletin de 5^e année du primaire;
(ou le bulletin final des deux dernières années scolaires)
- 3) La grille d'analyse des compétences remplie par le titulaire de 6^e année.

Le bulletin de 4^e et de 5^e année du primaire (ou des deux dernières années scolaires)

Éléments qui seront considérés dans ces documents:

- Résultats scolaires: moyenne de l'enfant **au-dessus** de la moyenne du groupe pour la majorité des matières.
- Commentaires écrits: analyse des différents commentaires émis au bulletin pour vérifier les compétences/qualités attendues d'un.e élève au PEI.

La grille d'analyse des compétences remplie par le titulaire de 6^e année

Éléments qui seront considérés dans ce document:

- Atteinte du niveau « **Très souvent** » ou du niveau « **Souvent** » pour plusieurs des compétences spécifiques des catégories de compétences suivantes: communication, autogestion, collaboration, pensée et recherche).

Ces compétences spécifiques concernent des habiletés de base nécessaires pour s'assurer que l'enfant soit dans un programme qui répond à ses besoins, à ses intérêts et à ses aptitudes. Le formulaire sera envoyé au titulaire de 6^e année de l'enfant qui le complètera seul ou avec celui de 5^e année, si nécessaire. Vous trouverez tous les détails dans l'annexe I.

8. Sélection des candidats

Lorsque tous les documents nécessaires seront déposés et que la grille d'analyse des compétences sera remise, le Comité procédera de la façon suivante:

- Une grille d'observation sera utilisée pour analyser les candidatures. Elle permettra au Comité de consigner les éléments nommés à la page précédente.
- Tous les candidats dont le dossier répond aux exigences nommées à la page précédente seront considérés.
- Advenant le cas où le nombre de dossiers dépasse le nombre de place disponibles, un processus de sélection complémentaire pourra être mis en place par l'école (tel que stipulé par la *Politique d'admission et de transport*)
- L'équilibre des genres, tel que défini dans la *Politique d'admission et de transport*, sera aussi considéré avant la sélection finale.

9. Inscription au PEI: Résumé des étapes

1. Prendre connaissance avec l'enfant des informations concernant le PEI (pages 4 à 12);
2. S'assurer que l'enfant est intéressé.e par le PEI et qu'il.elle possède les qualités et compétences de base pour suivre ce programme qui a un rythme soutenu et qui demande de l'autonomie;
3. Remplir le "Formulaire de dépôt de candidature pour un programme particulier-Secondaire" qui se trouve sur le site internet de l'école Saint-Luc dans la section "S'inscrire" **au plus tard le 31 octobre à 16h.**
4. Attendre la réponse de l'école qui sera envoyée par courriel **au maximum le 30 novembre**, que votre enfant soit sélectionné ou non.
5. Répondre au courriel pour confirmer ou non la place de votre enfant **au plus tard le 10 décembre.**

